

Solidaires
MAI 2023

**Sans
Frontières**

Pour une autre politique migratoire d'accueil

Contre les politiques migratoires du gouvernement et contre l'opération Wuambushu à Mayotte



L'Union syndicale Solidaires participe activement aux mobilisations d'Uni-es contre l'immigration jetable, pour une autre politique migratoire d'accueil.

Après les 1^{er} et 18 février, 4 et 25 mars et 29 avril, l'UCIJ appelle à continuer la mobilisation sur tout le territoire contre les projets actuels sur l'asile et l'immigration le 17 juin et le 8 juillet.

Le tract «Des chantiers des JO aux aides à domicile, des entrepôts de Chronopost ou DPD aux livreurs-euses : égalité des droits pour les travailleurs-euses Sans Papiers!» et les RDV à venir sont [sur le blog de l'UCIJ](#).

L'UCIJ, collectif d'associations et de syndicats, appelons à combattre ce projet, car cette réforme priverait encore plus de droits les personnes étrangères en France.

Une dizaine de mobilisations ont eu lieu le 29 avril à l'appel d'Uni-es contre l'immigration jetable, pour une autre politique migratoire d'accueil, contre les politiques migratoires du gouvernement et contre l'opération Wuambushu à Mayotte.



<https://vimeo.com/817866311>

Union
syndicale
Solidaires

Le bulletin de la commission immigration de Solidaires
Union syndicale Solidaires – 31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
(33) 1 58 39 30 20 – contact@solidaires.org – solidaires.org

L'opération Wuambushu prévue à Mayotte à partir du 22 avril (à la fin du Ramadan) nous préoccupe tout particulièrement. Cette « action spectaculaire » de destructions de bidonvilles et d'expulsions massives promise par Gérard Darmanin annonce de multiples violences et atteintes aux droits. Les destructions visent 5 000 personnes dans 1 000 « bangas », soit 10 % des habitats en tôles dans lesquels vit la moitié de la population de Mayotte. Au nom de la lutte contre « l'immigration irrégulière », il s'agira de renforcer les arrestations et les expulsions vers les autres îles de l'archipel des Comores, avec un objectif de 250-280 interpellations par jour (contre 80 actuellement)! Des renforts policiers seront envoyés de France hexagonale pour mener à bien cette opération. La situation est déjà critique à Mayotte, 101^e département français : 86 % des demandes d'asile sont rejetées, et des mesures d'exception sont la règle. Malgré plusieurs condamnations de la Cour européenne des droits de l'Homme, des milliers d'enfants sont enfermés en centres et locaux de rétention ad-

ministrative (CRA et LRA). Rappelons qu'on estime à plus de 20 000 le nombre de personnes ayant perdu la vie en tentant la traversée entre les autres îles de l'archipel et Mayotte depuis 1995, année de l'entrée en vigueur du « visa Balladur » (qui restreint la circulation vers Mayotte depuis le reste de l'archipel des Comores). Aujourd'hui, Mayotte sert de laboratoire du recul des droits, où le ministre Darmanin expérimente à loisir des mesures discriminatoires. Face au drame qui s'annonce, nous appelons à la mobilisation collective pour alerter sur la situation à Mayotte et exiger l'abandon de l'opération Wuambushu.



Mayotte - Contre l'opération Wuambushu et pour un réel accès aux droits

Nos organisations syndicales CGT, FSU et l'Union syndicale Solidaires s'inquiètent fortement de l'opération Wuambushu, organisée par Gérard Darmanin et validée par Emmanuel Macron, prévue à Mayotte à partir du 21 avril

Cette opération prévoit de détruire massivement des habitats précaires et de multiplier les arrestations et les expulsions quotidiennes jusqu'à plusieurs centaines de personnes migrantes issues des îles voisines. Les destructions visent 5 000 personnes dans 1 000 « bangas », soit 10 % des habitats en tôles dans lesquels vit la moitié de la population de Mayotte. Nous craignons, à l'instar de nombreuses organisations internationales et nationales (CNCDDH, UNICEF, LDH notamment) la multiplication des violences et des atteintes aux droits.

Or la situation à Mayotte, département français d'environ 300 000 habitants est déjà catastrophique : 80 % des habitant-es vivent sous le seuil de pauvreté et de nombreuses mesures d'exception sont la règle :

- le manque d'écoles oblige à accueillir les enfants par demi-journées et plus de 6000 enfants ne sont pas scolarisés ;
- des milliers d'enfants sont enfermés en centres et locaux de rétention administrative (CRA et LRA) et certain-es ont été expulsés vers les Comores malgré plusieurs condamnations de la Cour européenne des droits de l'Homme
- des mineur-es revenant de l'école se sont retrouvés sans logement et ne sachant pas où leurs parents se trouvaient, ceux-ci faisant l'objet d'éloignements expéditifs et abusifs.
- Dans un rapport d'information, la commission des affaires sociales du Sénat parle d'un « système de soins à bout de souffle » : à Mayotte 45 % des habitants de plus de 15 ans déclarent avoir dû renoncer à des soins en 2019, la protection universelle maladie (PUMA) n'y est pas applicable, ni la complémentaire CMU-C, le nombre de lits disponibles est très en-deça des ratios (à peine 40 % de la moyenne hexagonale) et l'Aide Médicale d'État, système de santé pour les personnes sans papiers ne s'applique à Mayotte.
- L'accès aux demandes d'asile est très compliqué et 86% des demandes d'asile sont rejetées.
- 10 avocats pour 100 000 habitants, contre 103 pour 100 000 en métropole.
- plus de 20 000 le nombre de personnes ayant perdu la vie en tentant la traversée depuis les îles voisines depuis 1995, année de l'entrée en vigueur du « visa Balladur » (qui restreint la circulation vers Mayotte depuis les Comores et qui ne donne pas la possibilité de se rendre à La Réunion ou dans l'hexagone)
- des bacheliers titulaires de ce visa ou sans papiers sont privés d'étude en métropole
- plus de 1800 habitations détruites, ce qui concerne plus de 8500 personnes, depuis la fin de l'année 2020

L'accès aux droits est mis à mal par l'absence de moyens humains et matériels.

La CGT, la FSU et l'Union syndicale Solidaires appellent le gouvernement à arrêter toutes les mesures répressives. Ce qu'il faut à Mayotte c'est l'égalité des droits (y compris pour les étrangers) et d'accès aux services publics et de réels moyens pour la santé, l'éducation et le logement pour l'ensemble de la population.

Paris le 21 avril 2023

Photos des mobilisations à Paris, Toulouse et Marseille le 29 avril

MAYOTTE: LE TORT D'EXISTER ?

L'ARS de Mayotte, par l'intermédiaire de son Directeur, Olivier Brahic, souhaite que les professionnelles de santé proposent aux jeunes mamans la «ligature des trompes» pour les stériliser. Le Ministère de la santé ne l'a pas désavoué!

On savait que l'être humain n'était pas considéré au royaume de la finance, où l'intérêt «économique» prime sur les droits fondamentaux. Mais nous n'étions pas habitués à de tels discours décomplexés. Pour les voix autorisées, il sera utile au passage de stigmatiser dans leur lancée les femmes comoriennes, dont la rumeur dit qu'elles feraient des enfants pour toucher les allocations... Les femmes seraient-elles considérées par le Ministère de la Santé et ses antennes régionales, comme de vulgaires machines à reproduction, à utiliser en fonction de critères économiques, rejoignant ainsi les voix racistes et xénophobes du Rassemblement National qui, à l'inverse, voudraient pousser les «citoyennes métropolitaines bien de chez nous» à «enfanter» davantage.

Cette logique mortifère aux accents fascistes masque les responsabilités des gouvernements depuis ces quarante dernières années : l'abandon des services publics, de l'accès public aux soins... dans tout le pays et particulièrement à Mayotte où toute une population survit dans une précarité extrême, et qui ne reçoit comme réponse que la violence policière de Darmanin.

Le mépris pour la génération actuelle! La mise en pâture à l'opinion des comorien-ne-s de demain!

Exigeons le respect des Droits fondamentaux des populations, qui qu'elles soient, où qu'elles soient!

QUAND UN COLLECTIF EN LIEN AVEC L'EXTRÊME-DROITE ENTRAVE LE DROIT À L'IVG À MAYOTTE - TÉMOIGNAGE

Ces derniers jours le blocage des hôpitaux par les collectifs des «Citoyens de Mayotte» pour empêcher l'accès aux soins des étrangers chamboule le corps médical. La direction a décidé de «maintenir un dialogue constructif avec les collectifs», la préfecture ne les déloge pas.

Le 12 mai 2023, Flo*, sage-femme à Mayotte, a reçu l'appel d'une médecin scolaire complètement démunie. Une élève mineure est enceinte et souhaite mettre un terme à sa grossesse. Mais les hôpitaux sont bloqués par les collectifs pro-Wuambushu depuis des jours : impossible de consulter. Comme de nombreux soignants et personnels, Flo* n'a pas de réponse à apporter à la jeune femme au bout du fil. Pas de solution. Les services sont fermés jusqu'à nouvel ordre par la direction. Mais cette fermeture fait planer le risque d'une prise en charge très tardive.

Très tardive, voire trop. «Plus personne ne peut pratiquer d'IVG en ce moment sur l'île, vous vous rendez-compte de la violence?».

Plusieurs sages-femmes et gynecos ont tenté d'alerter direction et Agence régionale de santé sur cette situation sans précédent.

Alors que l'inscription dans la constitution du droit à recourir à l'IVG n'est pas encore faite, Flo* s'interroge : «Comment dix personnes qui occupent l'entrée d'un hôpital peuvent tout bloquer pendant des jours? Pourquoi personne n'intervient pour les déloger?»

**Le prénom a été changé. Face au climat de tension la direction de l'hôpital a demandé à tous ses personnels de ne parler ni aux collectifs qui bloquent les entrées, ni avec la presse. Nombreuses sont donc les soignantes qui redoutent des sanctions si ils et elles parlent à visage découvert.*

Tribune

POUR LA RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS DE CHRONOPOST ET DPD EN GRÈVE DEPUIS 16 MOIS

Depuis fin octobre 2021, trois grèves de travailleurs sans-papiers ont démarré successivement : DPD (filiale de La Poste) du Coudray-Montceaux, Chronopost d'Alfortville et l'agence d'Intérim RSI de Gennevilliers. Dans le contexte des appels à un durcissement de toutes les conditions d'accueil et de séjour des migrant-es par Gérard Darmanin, les travailleurs en lutte sont plus que jamais déterminé-es à obtenir la régularisation. Un large collectif d'élu-es et citoyen-nés exprime sa solidarité envers leur lutte.

Depuis fin octobre 2021, trois grèves de travailleurs sans-papiers ont démarré successivement : DPD (filiale de La Poste) du Coudray-Montceaux, Chronopost d'Alfortville et l'agence d'Intérim RSI de Gennevilliers. Ils sont soutenus dans leur combat par de nombreux-euses travailleuses et travailleurs d'autres entreprises qui exigent aussi leur régularisation avec l'implication de l'Union syndicale Solidaires, de SUD PTT et du CTSPV. La principale revendication dans ce conflit du travail est la régularisation des travailleurs en lutte des 3 piquets dans le cadre d'une négociation collective.

Ces travailleurs intérimaires subissent depuis des années une surexploitation qui fait système, par des entreprises qui recherchent les travailleur-euses sans titre de séjour par suite de la dégradation extrême des conditions de travail qu'ils ont imposées à leurs salarié-es.

Malgré de nombreuses manifestations et demandes d'audiences auprès des ministères de l'Intérieur et du Travail et des préfectures concernées, la situation est toujours bloquée pour la très grande majorité d'entre eux.

La responsabilité du gouvernement, en particulier en ce qui concerne la Poste et ses filiales DPD et Chronopost, est totalement engagée ! L'État est un actionnaire stratégique du donneur d'ordre qu'est La Poste. Au bout de la chaîne de sous-traitance, il y a l'exploitation sans vergogne de travailleur-euses sans-papiers, obligé-es de travailler dans des conditions indignes. L'État n'ignore rien du système d'exploitation mis en place depuis des années !

Dans le contexte des annonces du ministre de l'Intérieur, M. Darmanin appelant à un durcissement insupportable de toutes les conditions d'accueil et de séjour des migrant-es, et d'une communication de diversion et de division sur les « métiers en tension », les travailleurs en lutte et leurs soutiens sont plus que jamais déterminé-es à obtenir leur régularisation !

C'est pourquoi nous demandons la régularisation de l'ensemble des occupants des piquets de travailleurs sans-papiers en grève de Chronopost et DPD !



Signataires

Aboubacar DEMBELE, délégué des grévistes de Chronopost

El Hadji DIOUM, délégué des grévistes de DPD

Antoine ALIBERT, adjoint au Maire du 20^e arrondissement de Paris, EELV

Nathalie ARTHAUD, Lutte Ouvrière

Ana AZARIA, présidente Femmes Egalité

Allan BARTE, dessinateur

Hulien Faycal BEN ABDALLAH, Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR)

Fatima BENOMAR, coprésidente de Coudes à coudes

Mohamed BEN SAID, Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR)

Olivier BESANCENOT, porte-parole du NPA

Dominique BLANCHARD, Collectif pour l'avenir des foyers (Copaf)

Anne-Claire BOUX, adjointe EELV Mairie de Paris

Louis BOYARD, député du Val-de-Marne

Françoise CARRASSE, Coordination des Sans Papiers 75/ CISPM

Luc CARVOUNAS, Maire d'Alfortville

Mouhieddine CHERBIB, Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT)

Lou CHESNE, Porte-Parole d'ATTAC France

Laurence COHEN, sénatrice du Val-de-Marne

Eric COQUEREL, député LFI

Cybèle DAVID, secrétaire nationale de l'Union syndicale Solidaires

Thomas DESSALLES, CGT-TEFP ministère du travail

Mohamed DRAMÉ, Secrétaire Général de KAMUNITY

Leslie DUGER, secrétaire départementale de Sud poste 91

Nour DURAND-RAUCHER, conseiller de Paris et membre du bureau exécutif EELV

Jean-Baptiste EYRAUD, porte-parole de Droit Au Logement (DAL)

Éric FASSIN, sociologue, Paris 8

Thibault FERIE, réalisateur

Julie FERRUA, secrétaire nationale de l'Union syndicale Solidaires

Étienne FILLOL, adjoint au Maire d'Alfortville, 94 - Génération-s

Nicolas GALEPIDES, Fédération SUD PTT

Dominique GILARDI, Sud Poste Val de Marne

Camille GOURDEAU, co-présidente FASTI (Fédération des associations de solidarité avec tou-te-s les immigré-e-s)

Jean-Louis HERICHER, Créteil Insoumise LFI-NUPES

Nicolas JOUNIN, Sociologue

Tiziri KANDI, CNT-SO HPE

Rache KEKE, députée du Val de Marne

Esper Sylvie KIMISSA, victorieuse femme de chambre

Ibis les Batignolles

Aurore KOEHLIN, MCF en sociologie, militante féministe et anticapitaliste

Annie LAHMER, Conseillère Régionale Écologiste Val de Marne

Claude LEVY, CNT SO HPE

Jean-Louis MARZIANI, Union syndicale Solidaires Val de Marne

Jean-Pierre MERCIER, Sud Stellantis Poissy

Guillaume MEURICE, Humoriste

Bénédicte MONVILLE, élue écologiste municipale et communautaire de Melun

Charlotte NENNER, conseillère régionale IdF et co-secrétaire EELV Paris

Danielle OBONO, députée de Paris, LFI - NUPES

Mathilde PANOT, députée du Val-de-Marne et présidente du groupe LFI-NUPES à l'Assemblée Nationale

Emmanuel POILÂNE, CRID (trésorier)

Raymonde PONCET MONGE, Sénatrice EÉLV

Christine POUPIN, porte-parole du NPA

Philippe POUTOU, porte-parole du NPA

Sylvain RAIFAUD, conseiller municipal et métropolitain de Paris, EELV

Marius ROUX, militant associatif et juriste en droit des étrangers

Pauline SALINGUE, porte-parole du NPA

Pascal SAVOLDELLI, sénateur du Val-de-Marne

Christian SCHWEYER, Collectif des Travailleurs Sans Papiers de Vitry

Danielle SIMONNET, députée de Paris, LFI

Anzoumane SISSOKO, Coordination des Sans Papiers 75/ CISPM

Fred SOCHARD, dessinateur

Giorgio STASSI, secrétaire départemental de Sud poste 91

Benoît TESTE, secrétaire général de la FSU

Samuel THOMAS, Président de la maison des potes, maison de l'égalité

Marie TOUSSAINT, députée européenne, EELV

Yoro TRAORE CSP75, Coordination des Sans Papiers 75

Marie VAIRON, secrétaire générale de la Fédération Sud PTT

Brigitte WIESER, RESF

Campagne Racket



Dans un contexte marqué par le projet de loi asile et immigration, véritable négation des droits des migrants et des migrantes, où les droits d'asile et au séjour vont se voir restreindre encore plus, où les pratiques préfectorales arbitraires vont pouvoir se multiplier, et où l'on va trier les personnes selon leur utilité pour combler les postes des métiers dits « en tension », les Sans-papiers continuent à lutter pour leur droit à vivre dignement et à être régularisés.

Ainsi les travailleurs et travailleuses de la plateforme DPD du Coudray-Montceaux, l'agence Chronopost d'Alfortville et l'agence d'intérim RSI de Gennevilliers sont en grève depuis plus

de 16 mois contre leur surexploitation et pour leur régularisation dans le cadre d'une négociation collective. Des collectifs de Sans-papiers s'organisent et manifestent.

Depuis plusieurs années, la campagne « Stop au racket sur les cotisations et les impôts des travailleurs Sans-papiers » dénonce l'injustice à laquelle sont confrontés les travailleurs et travailleuses Sans-papiers. Alors qu'ils et elles paient des cotisations sociales, des taxes et des impôts, dont la TVA est le plus emblématique, les Sans-papiers ne bénéficient jamais des droits et des prestations qui y sont rattachés.

Chaque année, des Sans-papiers déposent leurs déclarations de revenus et s'acquittent de leurs obligations fiscales. Cependant de plus en plus de centres des finances publiques refusent de prendre en charge leurs déclarations pour des motifs abusifs (demandes de titres de séjour, de fiches de paye, rejet d'attestation d'hébergement non justifié...), le tout dans un contexte de difficultés de plus en plus importantes liées à la numérisation des services des finances publiques.



Alors que l'avis d'imposition est un document indispensable lors du passage en préfecture pour la régularisation, la campagne « Stop au racket sur les cotisations et les impôts des travailleurs Sans-papiers » exige un traitement égalitaire et positif des dossiers des Sans-papier par l'administration fiscale.

Nous appelons à nous rassembler le 8 juin, dernier jour de la campagne déclarative

2023, place du Bataillon du Pacifique devant le Ministère de l'économie, des finances et de la Souveraineté industrielle et nous demandons une audience à M. Le Maire. Nous lui porterons l'ensemble des déclarations des travailleurs et travailleuses Sans-papiers déposées cette année dans les Services des Impôts des Particuliers en exigeant leur prise en charge. Nous lui rappellerons aussi que les Sans Papiers contribuent largement au modèle social et que les vrais fraudeurs sont du côté du patronat quand il ne s'acquitte pas de ses cotisations sociales.

Régularisation globale des Sans-Papiers !

Brochures sans-papiers et impôts : pourquoi et comment déclarer ses revenus

gisti, les notes
pratiques

Sans-papiers et impôts : pourquoi et comment déclarer ses revenus

Solidaires
Finances
Publiques

groupe
d'information
et de soutien
des immigré-e-s

Défendre les travailleurs et travailleuses immigré-es est une nécessité. Bouc-émissaires faciles, ceux et celles-ci sont souvent les plus maltraité-es dans les secteurs et les entreprises. Cela est encore plus vrai pour les sans-papiers. Face au rouleau compresseur et aux maltraitements administratifs, il est possible d'imaginer des formations « Agir syndicalement avec les sans-papiers », qui permettent la tenue de permanences spécifiques pour les sans-papiers.

Par ailleurs, l'administration est rarement au rendez-vous pour les accompagner, par exemple en matière d'impôts. C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques et le GISTI ont réalisé une brochure « Sans-papiers et impôts : pourquoi et comment déclarer ses revenus » à utiliser dans les permanences.

À commander auprès du CEFI (9 €) : <https://www.solidaires.org/se-former/les-nouveautes-du-cefi/sans-papiers-et-impots-pourquoi-et-comment-declarer-ses-revenus/>

Ce livret peut être utilisé pour les formations « Agir syndicalement avec les sans-papiers » ou pour les permanences locales :

Solidaires Union syndicale
Tarn *sud*

Sans papiers tête haute Régularisation

RESF 81 • Tarn

Permanences fiscales
pour les travailleuses et travailleurs sans-papiers

MARDIS 23
ET 30 MAI
2023
de 17H00 à
19H00

MRAP / RESF
25 TER RUE DE
LA MADELEINE
-ALBI-

RÉGULARISATION
DES POSTIERS
ET DE
TOU-TE-S
LES SANS-
PAPIERS
RSI - DPD
-CHRONOPOST

Solidaires 44
Loire-Atlantique

Sans papiers tête haute Régularisation

GAS.PROM 777 CESLE MAINT

Permanences Fiscales
pour les travailleuses et travailleurs sans-papiers

ON BOSSE ICI! ON VIT ICI!
RÉGULARISATION
ON RESTE ICI!

Gasprom - 24 rue Fouré 44000 Nantes
17 et 20 avril 2023 - de 9h30 à 17h30
11 mai - 9h30 à 17h30

Réforme des retraites :

« haro sur les maghrébins âgés ! »

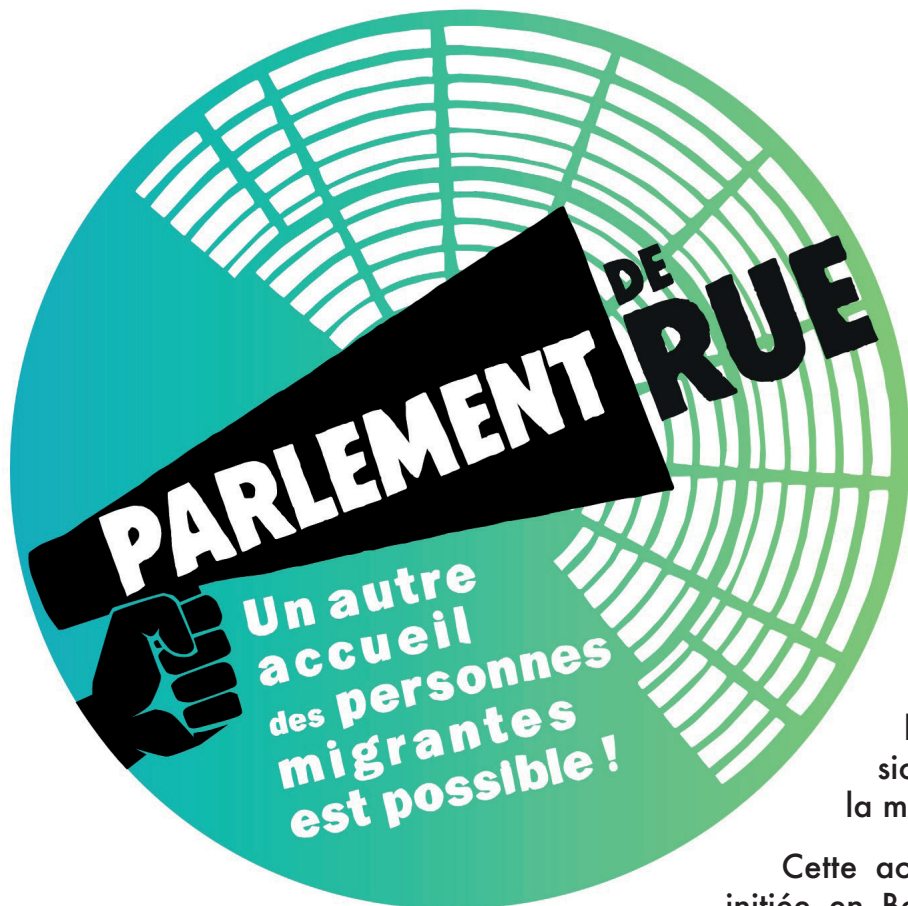
Plus de 40 organisations de défense des migrants alertent sur un amendement qui porte l'obligation de séjour sur le sol français à plus de 9 mois par an pour bénéficier de l'allocation de solidarité personnes âgées. Ces associations dénoncent « cette politique discriminatoire et réclament que ces personnes âgées migrantes puissent bénéficier de l'ASPA sans condition de résidence. »

La « réforme » des retraites, véritable régression sociale, touche particulièrement et de plein fouet les couches défavorisées de la population. Premiers impactés, les immigrés le sont, parce qu'une grande partie d'entre eux travaillent dans les métiers pénibles, ont des carrières hachées, sont tributaires du minimum vieillesse (allocation de solidarité personnes âgées : ASPA) conditionné jusqu'alors par une durée de résidence en France de plus de 6 mois. Discrètement et sans débat, un amendement de la droite sur la loi a porté cette obligation à plus de 9 mois par an sur le sol français sous peine de perte des droits. Cet article entrera en vigueur le 1er septembre. Ne nous y trompons pas : si elle vise toutes les personnes retraitées y compris les Françaises, celles qui achètent des villas au Maroc, au Portugal sont rarement éligibles à ce minima social. Les premières ciblées sont les personnes âgées migrantes n'ayant pas suffisamment cotisé pour avoir une retraite décente, autrement dit les plus précaires. Et ce alors même que le président Macron déclarait le 14 avril 2023, à la délégation de 9 anciens combattants reçue à l'Élysée, qu'il se réjouissait que le versement de leur allocation ne soit plus soumis à la condition de résidence en France. Une contradiction et un traitement discriminant : pour les uns réparation d'une injustice et pour les autres assignation à résidence.

Que faut-il voir dans cette volonté d'empêcher ces personnes âgées de passer quelques mois par an dans leur pays d'origine ? Rien d'autre qu'un moyen de supprimer des droits. Gageons en effet qu'ils ne seront pas informés de ces exigences nouvelles et que de contrôles de plus en plus stricts leur feront perdre leur droit à la première occasion. Nos associations dénoncent cette politique discriminatoire et réclament que ces personnes âgées migrantes puissent bénéficier de l'ASPA sans condition de résidence, à l'instar des anciens combattants.

Premiers signataires

Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF)
Groupe d'Information et de Soutien des Immigré.e.s (GISTI)
Fédération des Tunisiens citoyens des deux rives (FTCR)
Abcédations Bienvenus Clandestins
Agir pour le changement et la démocratie en Algérie (ACDA)
Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (ACORT)
Association des Marocains en France (AMF)
Association de Promotion de Cultures et du voyage
Association Démocratique des Tunisiens en France (ADTF)
L'Association des Familles des Prisonniers et Disparus Sahraouis (AFAPREDESA)
Association des Tunisiens en France (ATF)
Association Roya Citoyenne
ASTI Petit Quevilly
Association Rosmerta - Avignon
Au Nom de la Mémoire
Cedetim / IPAM
Collectif Fontenay diversité,
Collectif poitevin D'ailleurs Nous Sommes d'Ici
Collectif Tous Migrants Savoie
Collectif Vigilance pour les droits des étrangers Paris 12eme
Coordination nationale Pas sans Nous
Europe solidaire sans frontières (ESSF)
Ensemble! 06
Fédération nationale de la Libre Pensée
Femmes Plurielles
Fondation Copernic
Grigny Solidarité Palestine
Habitat&Citoyenneté
Ligue des droits de l'homme (LDH)
Le Mouvement de la Paix
No Vox
Pour une Ecologie Populaire et Sociale (PEPS)
Réseau Féministe «Ruptures»
Réseau Euro-Maghrébin Citoyenneté et Culture (REMCC)
Réseau Education Sans Frontières (RESF06)
Syndicat de la Médecine Générale (SMG)
Tadamun Exil 70
Union Juive Française pour la Paix (UJFP)
UNRPA Fédération de Paris
Union Syndicale Solidaires
Union des travailleurs immigrés tunisiens (UTIT)



Un certain nombre d'associations et collectifs sont engagés pour l'organisation d'un Parlement de rue le 1^{er} juillet prochain à Paris. En réponse au projet de loi asile et immigration, cette mobilisation prendra la forme d'une audition en commission parlementaire, mise en scène dans l'espace public par le biais de l'expression théâtrale, de l'humour, de la musique et du chant.

Cette action de sensibilisation a été initiée en Belgique, où des collectifs de travailleuses domestiques exilées ont créé leur propre Parlement. Elles sont ainsi redevenues actrices des débats politiques les concernant, mettant en avant leurs conditions de vie et de travail.

Nous souhaitons que cette belle initiative puisse se reproduire dans différents lieux en France pour sensibiliser et dénoncer dans la joie l'approche sécuritaire et utilitariste de nos politiques migratoires. Notre objectif est ainsi de mettre la parole des personnes concernées au centre, d'écouter leurs vécus, expériences et revendications, et ainsi se réappropriier le débat public, accaparé par les idées d'extrême-droite.

C'est pour cela que nous vous invitons à venir discuter avec nous du Parlement de rue, à quelques jours de son organisation parisienne. Nous y présenterons les enjeux et modalités d'organisation, et vous laisserons surtout la parole sur les défis et opportunités d'en créer d'autres sur tout le territoire.

Rejoignez-nous donc le jeudi 8 juin à 19h en remplissant [ce formulaire d'invitation](#). Un lien de connexion Zoom vous sera envoyé ultérieurement.

N'hésitez pas à diffuser cette invitation dans vos réseaux et suivez dès à présent le Parlement de rue sur les réseaux sociaux !

Twitter : [@ParlementDeRue](#)

Instagram : [@parlementderue](#)



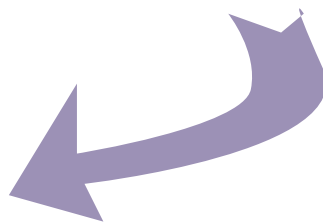
RETRAITE ET IMMIGRATION : UNE AUTRE DOUBLE PEINE

Nous le savons la retraite est le reflet de la carrière, les inégalités qui touchent les femmes se retrouvent démultipliées à la retraites. Pour les immigré-es, les conditions dans lesquelles ils et elles ont travaillé et en particulier les sans-papiers ont des conséquences lourdes : des retraites amputées d'autant d'années travaillées et pourtant souvent cotisées.

Pour beaucoup c'est le recours à l'ASPA (anciennement minimum vieillesse dont le gouvernement vient de durcir les conditions d'accès en exigeant 9 mois de présence sur le territoire français par an pour en bénéficier). Cela veut dire qu'une partie importante des travailleurs et travailleuses de ce pays ont des conditions d'existence totalement dégradées à leur départ en retraite. Cette situation demeure pourtant largement

invisibilisée. Il est urgent pour les organisations syndicales d'agir sur ce terrain avec des associations de retraité-es et de l'immigration qui le font déjà, en prenant la question par le bout du travail : l'égalité des droits et avant toute chose la régularisation des sans papiers ; et celui du droit à une retraite digne pour tous et toutes.

Voir aussi l'article sur le sujet dans le numéro à sortir des Utopiques.



Face aux lois racistes, un nouveau collectif très actif à Rennes



Alors que le gouvernement ne cesse de changer de calendrier pour passer une énième loi sur l'immigration précarisant encore plus les personnes exilées, la réaction a été importante à Rennes avec la création d'un nouveau collectif large fait à la fois d'organisations et d'individus «Rennes contre Darmanin». Les rennais-e-s sont déjà actif-ves sur la question du soutien aux exilées et des luttes associées avec une «interorganisation de soutien aux personnes exilées» dans laquelle on retrouve des syndicats, des partis politiques et des associations ainsi que d'un «collectif de soutien aux personnes sans papiers» (CSPSP) composé d'individus. Ces deux espaces existants mais qui souffrent parfois de la charge militante qui repose sur peu de militant-e-s ont été complétés par un troisième avec beaucoup de nouvelles personnes qui s'investissent fortement sur ces sujets ou d'ancien-ne-s militant-e-s qui redeviennent plus actif-ves. Grâce à ces différents espaces de luttes et malgré l'interdiction de la manifestation du 25 mars qui avait été décourageante, nous avons pu organiser une manifestation vivante et plus importante que les précédentes contre la



loi le 29 avril. D'autres actions liées à l'antifascisme et à l'antiracisme sont en cours comme une pétition et un rassemblement s'opposant à la venue du rappeur d'extrême droite Millésime K qui avait prévu un concert à Rennes le 27 mai ainsi qu'une réunion publique sur la loi «asile et immigration» en cours de construction, la création d'un groupe de travail pour être plus à l'aise dans les prises de paroles pour et par des personnes racisées...

Pour le moment ces initiatives se font globalement en concertation et en cohérence avec les collectifs déjà existants et donne un nouvel espace à des individus qui ne se retrouvaient pas dans ces espaces. Si la multiplication des collectifs de lutte pose la question de notre investissement dans

chacun d'entre eux à Solidaires35, elle dénote un intérêt grandissant sur ces questions et l'envie de s'opposer aux politiques racistes.

Si la loi Darmanin est intolérable et qu'elle montre l'extrême-droitisation du champs politico-médiatique, elle conduit aussi, de par son caractère inacceptable, à un regain de réponse à gauche et à des nouveaux regroupements.

Retour sur

Plus de 600 personnes à la grande Maraude Solidaire le 18 mars 2023 à Montgenèvre

« Pour la liberté de circuler, contre la loi asile et immigration »
à l'appel du collectif Tous Migrants, et avec
Médecins du Monde, la Cimade, la Confédération Paysanne,
l'Union syndicale Solidaires, et Refuges solidaires
soutenu par l'UCIJ







12/05/2023

COMMUNIQUE DE PRESSE ÉLU·ES, ASSOCIATIONS ET SYNDICATS

Solidaires avec le maire de Saint-Brevin-les-Pins

Nous, élu·es de l'ANVITA, membres d'ONG, d'associations et de syndicats, tenons à apporter **notre soutien sans faille à M. Yannick Morez, maire de Saint-Brevin-les-Pins**, suite à l'annonce de sa démission, poussée par les menaces et violences de l'extrême droite qui l'ont [visé personnellement en mars dernier](#).

Une situation intolérable

La situation à Saint-Brevin est extrêmement grave : il est intolérable **qu'un·e élu·e de la République soit menacé·e de mort, son intégrité physique mise en danger, et qu'il soit ainsi contraint de renoncer à son mandat et de quitter sa ville**. Combien de temps le gouvernement va-t-il encore fermer les yeux sur les agissements des [groupuscules d'extrême-droite radicaux passant à l'action](#) ? Doit-on renoncer à une société ouverte et accueillante devant les mobilisations haineuses d'une minorité qui empoisonnent nos territoires ?

Nous, élu·es de l'ANVITA, membres d'ONG, d'associations et de syndicats, **refusons de nous laisser dicter par l'extrême droite** les orientations politiques que nous devons suivre. Nous œuvrons pour l'intérêt général au sein du pays, de nos territoires. Accueillir et porter des projets d'hospitalité est non seulement une chance pour nos collectivités : c'est un **devoir moral et une obligation légale**. Nous ne céderons jamais sur cet engagement.

La réaction de l'État

Nous nous questionnons également sur **le retard voire l'absence de réactions et de soutiens** de la part des représentant·es de l'État et du gouvernement. Yannick Morez le dénonçait lui-même dans [l'émission Envoyé Spécial](#) en avril dernier. Face à Élise Lucet, il disait ressentir : « *Un abandon, en quelque sorte* ».

En tant qu'élu·es de la République et membres d'ONG, d'associations et de syndicats, nous considérons **intolérable** que l'État et le gouvernement **abandonnent** des élu·es et porteur·ses de projet confronté·es à de telles violences ! L'État doit sortir de sa **posture ambivalente** qui impose des projets d'une main et refuse de les défendre de l'autre ; il a le devoir de réagir avec la plus grande rapidité et fermeté lorsqu'un·e élu·e est menacé·e. À Saint-Brevin-les-Pins, ce ne sont pas seulement l'accueil et la solidarité qui ont été attaqués : c'est la **démocratie et la République !**

Les collectivités et élu·es membres de l'ANVITA, les ONG, les associations et les syndicats signataires renouvellent **leur engagement de rester mobilisé·es et vigilant·es** à toute situation similaire. Nous apporterons **notre soutien systématique et indéfectible** à tout·e élu·e, toute collectivité, tout porteur·se de projet d'hospitalité visé·e. Nous affirmons qu'il est indispensable de ne plus rien céder à l'extrême droite.

M. le Maire, bravo et merci pour votre engagement. Votre combat en faveur de l'accueil, d'une société solidaire et ouverte est le nôtre.

35 signataires :

Amnesty International
Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA)
Aurore
CCFD – Terre Solidaire
CGT
La Cimade
Collectif Les Morts de la Rue
Coopérative des élus CRC
CNDH Romeurope
Emmaüs France
École
Fédération des Acteurs de la Solidarité

(FAS)
Fédération des Acteurs de la Solidarité - Pays de la Loire
FNASAT
France Terre d'Asile (FTDA)
FSU
GISTI
J'accueille
Jésuit Refugee Service (JRS)
Ligue des Droits de l'Homme
Ligue de l'Enseignement
LTF
Organisation pour une Citoyenneté Universelle (OCU)

Pantin solidaire
Pour une convention citoyenne sur la migration
Le RECHO
SINGA
Sistech
Thot
Tous Migrants
Union des Étudiants Exilés UEE
Union syndicale Solidaires
Uniopss
UniR Universités & Réfugié·e·s
Utopia 56

Contact presse :

Léa ENON-BARON – co-directrice de l'ANVITA – lea.enon-baron@anvita.fr 07 67 71 14 44
Charlotte ABELLO – service de presse Fédération des acteurs de la solidarité – charlotte.abello@federationsolidarite.org 06 17 80 03 52
Robert MOREL – presse@conventionciyoyennesurlamigration.fr 06 59 35 23 15
Sofia DAGNA – Responsable Plaidoyer & Mobilisation de l'UEE – sofia.dagna@ueefrance.org 06 52 98 62 78